

Avis de publication



ADMINISTRATION COMMUNALE
DE LORENTZWEILER

SERVICE URBANISME

Concerne: Plan d'aménagement général de la commune de Lorentzweiler – Approbation des modifications ponctuelles des parties graphique et écrite du Plan d'Aménagement Général (PAG) de la commune de Lorentzweiler relatives au patrimoine culturel.

Il est porté à la connaissance du public que conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, le conseil communal de la commune de Lorentzweiler a adopté dans sa séance du **17 mars 2026** le projet de modification ponctuelle du Plan d'Aménagement Général de la commune de Lorentzweiler.

Le dossier du projet d'aménagement général restera déposé ensemble avec la délibération du conseil communal pendant 30 (trente) jours, à savoir **du 30 mars au 30 avril 2025 inclus**, au service technique communal (sur rendez-vous : tel. 337268-726 jerry.simon@lorentzweiler.lu) dans la mairie à Lorentzweiler où le public pourra en prendre connaissance.

Les observations et objections contre le projet doivent être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Lorentzweiler endéans le délai visé à l'alinéa qui précède, à peine de forclusion.

Un résumé du projet en question est publié sous forme électronique sur le site: www.lorentzweiler.lu.

Une réunion d'information pour les intéressés aura lieu dans la salle de séances de la mairie, 87, route de Luxembourg, L-7373 LORENTZWEILER **mardi, le 31 mars 2026 à 10H30 hrs.**

Conformément aux dispositions de la loi du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement, les conclusions y inclus les raisons de pas réaliser une évaluation environnementale sont déposés pendant 30 (trente) jours, à savoir **du 30 mars au 30 avril 2025 inclus** au service technique où le public pourra en prendre connaissance. (sur rendez-vous : tel. 337268-726 jerry.simon@lorentzweiler.lu)

Une publication sous forme électronique est faite sur le site: www.lorentzweiler.lu.

Lorentzweiler, le 27 mars 2026
Le collège des bourgmestre et échevins
Marguy KIRSCH-HIRTT, bourgmestre
Paul BACH, échevin
Frazer ALEXANDER, échevin